

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 septembre 2023

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1655

présenté par
M. Christophe

ARTICLE 4

À l'alinéa 33, substituer aux mots :

« au titre »

les mots :

« menées dans le cadre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.